

celle avoit interrompu. La Princesse de Piémont est dans le septième mois de sa grossesse.

A R T I C L E I V .

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, & en LORRAINE, depuis le mois dernier.

I. **F***rance.* Le Roi entre le 15. Fevrier prochain dans sa quatorzième année, & toutes les affaires demeurent suspenduës jusqu'au 17., que ce jeune Monarque viendra au Parlement se faire declarer Majeur. Il n'y aura plus, dit-on, après ce tems si désiré, que des jours serains & tranquilles; ce Royaume agité depuis tant d'années par des Guerres étrangères, & qui a été obligé de soutenir les efforts de tant d'ennemis, reprendra une face toute nouvelle; & les fleurs & les fruits doivent éclore à la vûe de cet Astre naissant, sur lequel la Nation fonde ses plus solides esperances. Ce jour si solemnel doit être une Epoque heureuse pour la *France*. Le Cardinal Ministre a déclaré publiquement qu'à l'avenir les Finances du Roi seront rangées de maniere que les charges de l'Etat seront acquittées regulierement tous les ans; qu'elles auront toutes en particulier des Fonds assignez, & que les dettes de la Couronne seront absolument éteintes dans le même terme; que les arrérages dûs aux Troupes, seront payez dans quatre mois, & qu'on rendra à l'argent la circulation qui avoit été interrompuë par les necessitez de l'Etat. Le Roi peu après sa Majorité, doit faire une nombreuse promotion de Maréchaux de
France